



FAIRE LE GRAND SAUT SANS FORMATION ?

TU N'Y PENSES MÊME PAS !

L

POUR LA MOTO/SCOOTER C'EST PAREIL



police
NEUCHÂTELOISE

SCAN

PROFITE D'UNE SUBVENTION

DE CHF 100.- !



**DÉMARRE SUR DE BONNES BASES
ET SUIS UN COURS D'INITIATION
À LA CONDUITE D'UNE MOTO/SCOOTER
DÈS L'OBTENTION DE TON PERMIS D'ÉLÈVE
AVANT DE TE LANCER SUR LA ROUTE.**



⚠ Pour obtenir la subvention, le cours doit être suivi avant l'obtention de ton permis d'élève ou le premier mois après son obtention.

UN CONSTAT ALARMANT

En Suisse, **49 motocyclistes ont perdu la vie et 1085 ont été grièvement blessés** en 2025. Les accidents de deux-roues motorisés restent fréquents, en particulier chez les personnes en début de pratique.

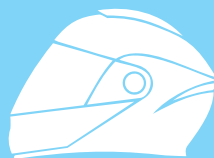
Se former dès le départ, c'est **réduire ce risque**.

POURQUOI C'EST ESSENTIEL ?

Bien débiter, ça change tout !
Suivre un cours d'initiation te permettra de :

- Mieux **comprendre** les risques
- Développer les **bons réflexes**
- Apprendre à **anticiper** les dangers (angles morts, priorités, freinage)
- Maîtriser les **techniques de base**
- Gagner en confiance

**SE FORMER DANS UN CADRE SÉCURISÉ,
C'EST PROTÉGER SA SÉCURITÉ ET CELLE
DES AUTRES USAGER-ÈRES.**



police
NEUCHÂTELOISE

SCAN